

ERQUINGHEM-LYS - CCAS - CCAS DE ERQUINGHEM-LYS - CFU - 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale : ERQUINGHEM-LYS - CCAS (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26590202300018

POSTE COMPTABLE : SGC ARMENTIERES

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : CCAS DE ERQUINGHEM-LYS (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 6721-2 du CGCT.

(2) Libellé du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	6
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	7
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	8
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	9
A1.2 - Recettes d'investissement	10
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	11
A2.2 - Recettes de fonctionnement	12
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	13
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan
B - Compte de résultat
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)
D - Balance des comptes

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	14
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	15
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	18
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	19
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	20
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

- C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

E - Etat des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

- dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5 386

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	47,43
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	53,16
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,50
4	Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60,87 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,22 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	10,78 %
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	10,78 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	30 938,49	254 530,33	285 468,82	
	Recettes réalisées (1)	B	21 340,65	286 331,57	307 672,22	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	75 000,00	355 900,00	430 900,00	
	Dépenses réalisées (1)	E	2 684,04	275 460,20	278 144,24	
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	18 656,61	10 871,37	29 527,98	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	44 061,51	101 369,67	145 431,18	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	62 718,12	112 241,04	174 959,16	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	62 718,12	112 241,04	174 959,16	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE			II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE			A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 000,00	2 684,04	3,78	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	75 000,00	2 684,04	3,58	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	75 000,00	2 684,04	3,58	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	75 000,00	2 684,04	3,58	0,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00			
	Total des dépenses de la section d'investissement	75 000,00	2 684,04		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	938,49	1 335,63	142,32	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	938,49	1 335,63	142,32	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00			
041	Opérations patrimoniales (7)	30 000,00	20 005,02	66,68	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement					
		30 000,00	20 005,02	66,68	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice					
		30 938,49	21 340,65	68,98	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté					
		44 061,51			
Total des recettes de la section d'investissement					
		75 000,00	21 340,65		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE				II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE				A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	130 300,00	96 289,07	90,43	96 379,50	73,97	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	181 600,00	155 497,15	0,00	155 497,15	85,63	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	12 000,00	3 578,53	0,00	3 578,53	29,82	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		323 900,00	255 364,75	90,43	255 455,18	78,87	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		325 900,00	255 364,75	90,43	255 455,18	78,38	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	30 000,00	20 005,02	0,00	20 005,02	66,68	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		30 000,00	20 005,02	0,00	20 005,02	66,68	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		355 900,00	275 369,77	90,43	275 460,20	77,40	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		355 900,00	275 369,77	90,43	275 460,20		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II -- EXECUTION BUDGETAIRE		II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT -- DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES		C1

Cet état ne contient pas d'information.

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	62,23	0,00	62,23	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 500,00	74 288,73	6 437,73	80 726,46	125,16	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	190 000,00	203 074,25	0,00	203 074,25	106,88	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 078,63	50,00	2 128,63	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		254 500,00	279 503,84	6 487,73	285 991,57	112,37	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	340,00	0,00	340,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	30,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		254 530,33	279 843,84	6 487,73	286 331,57	112,49	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		254 530,33	279 843,84	6 487,73	286 331,57	112,49	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	101 369,67					
Total des recettes de la section de fonctionnement		355 900,00	279 843,84	6 487,73	286 331,57		0,00

(1) Recettes justifiées non filtrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

Investissement Dépenses						Investissement Recettes					
Art	Libellés	B.P 2025	BP +DM 2025	CFU 2025 Réalisé 2025	R à R 2025	Art	Libellés	B.P 2025	BP +DM 2025	CFU 2025 Réalisé 2025	R à R 2025
001	Déficit	-	-	-	-	001	Excédent	44 061,51 €	44 061,51 €	44 061,51 €	0,00 €
001	Déficit	0,00 €	0,00 €	0,00 €		001	Excédent	44 061,51 €	44 061,51 €	44 061,51 €	
21	Immobilisations	71 000,00 €	71 000,00 €	2 684,04 €	0,00 €	10	Dot fonds divers et	938,49 €	938,49 €	1 335,63 €	0,00 €
2111	Terrains nus	11 000,00 €	11 000,00 €	0,00 €		10222	FCTVA	938,49 €	938,49 €	1 335,63 €	
(2182)-21828	Mat transport	37 000,00 €	37 000,00 €	0,00 €		1068	Besoin financement				
(2183)-21838	Mat bureau	8 000,00 €	8 000,00 €	2 684,04 €		13	Subventions partici	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21848	Mobilier	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €		1388	Autres				
2188	Matériel divers	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €		021	Virement fct	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						021	Virement fct				
						024	Reprise	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						024	Reprise véhicule				
20	Immobilisations	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	040	Opé d'ordres de tra	30 000,00 €	30 000,00 €	20 005,02 €	0,00 €
2051	Brevet logiciel	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €		(28051)-2805	Dot. amortiss.	1 000,00 €	1 000,00 €	324,00 €	
						(28182)-281828	Dot. amortiss.	15 000,00 €	15 000,00 €	12 725,00 €	
						(28183)-281838	Dot. amortiss.	8 000,00 €	8 000,00 €	4 790,78 €	
						(28184)-281848	Dot. amortiss.	2 000,00 €	2 000,00 €	423,16 €	
						28188	Dot. amortiss.	4 000,00 €	4 000,00 €	1 742,08 €	
	TOTAL	75 000,00 €	75 000,00 €	2 684,04 €	0,00 €		TOTAL	75 000,00 €	75 000,00 €	65 402,16 €	0,00 €

Fonctionnement Dépenses					Fonctionnement Recettes				
Article	Libellés	BP 2025	BP+DM 25	CFU 2025 Réalisé 2025	Article	Libellés	BP 2025	BP+DM 25	CFU 2025 Réalisé 2025
011	Charges à caractère général	130 300,00 €	130 300,00 €	96 379,50 €					
6042	Achat prestations services	47 000,00 €	47 000,00 €	47 778,54 €	002	Résultat reporté	101 369,67 €	101 369,67 €	101 369,67 €
60622	Carburants	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	002	Résultat reporté	101 369,67 €	101 369,67 €	101 369,67 €
60623	Alimentation	7 500,00 €	7 500,00 €	4 624,60 €	042	Opé. D'ordre de transferts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60628	Autres fournit non stockées	1 000,00 €	1 000,00 €	55,24 €	77681	Diff sur réalisations négatives	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00 €	1 200,00 €	18,95 €					
60632	Petit équipement	1 750,00 €	1 750,00 €	1 609,72 €					
60636	Vetements de travail	500,00 €	500,00 €	149,66 €					
6064	Fournitures administratives	1 500,00 €	1 500,00 €	202,57 €	70	Produits de services	64 500,00 €	64 500,00 €	80 726,46 €
6065	Livres, disquettes	500,00 €	500,00 €	20,70 €					
6068	Achat de fournitures	9 500,00 €	9 500,00 €	3 889,45 €					
61358	Autres Locations mobilières	2 500,00 €	2 500,00 €	1 886,69 €	70311	Concessions cimetières	4 500,00 €	4 500,00 €	8 618,33 €
61551	Matériel roulant	7 000,00 €	7 000,00 €	6 286,74 €	706888	Prestations services	60 000,00 €	60 000,00 €	72 108,13 €
61558	Autres biens mobiliers	800,00 €	800,00 €	0,00 €					
6156	Maintenance	800,00 €	800,00 €	0,00 €					
6161	Primes Assurances multirisques	4 800,00 €	4 800,00 €	4 403,61 €					
6168	Autres primes d'assurance (personnel)	6 000,00 €	6 000,00 €	4 872,63 €					
6182	Documentation générale et technique	500,00 €	500,00 €	99,00 €					
6184	Versement org. Formation	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €					
62261	Honoraires	3 000,00 €	3 000,00 €	950,00 €					
62268	Autres honoraires	0,00 €	0,00 €	690,00 €	74	Dotations subventions	190 000,00 €	190 000,00 €	203 074,25 €
6232	Fêtes et Cérémonies	4 000,00 €	4 000,00 €	508,00 €					
6245	Transport personnes extérieurs collectiv	6 000,00 €	6 000,00 €	3 455,00 €					
6248	Frais de transports collectifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	74718	Autres			
6261	Frais affranchissements	500,00 €	500,00 €	0,00 €	7473	Dotations département			
627	Services bancaires et assimilés	250,00 €	250,00 €	11,73 €	74748	Subvention commune	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
6288	Autres dépenses diverses serv. Ext.	19 000,00 €	19 000,00 €	14 843,67 €	747888	CAF	70 000,00 €	70 000,00 €	82 523,84 €
63512	Taxes foncières	100,00 €	100,00 €	23,00 €	74888	Autres attributions et participations	0,00 €	0,00 €	550,41 €
6355	Impôts véhicule	500,00 €	500,00 €	0,00 €					
6378	Autres impôts, taxes et versement ass	100,00 €	100,00 €	0,00 €	013	Atténuation charges	0,00 €	0,00 €	62,23 €
012	Charges personnel et frais assimilés	181 600,00 €	181 600,00 €	155 497,15 €	6419	Rembt rémunération personnel			62,23 €
6215	Personnel affecté	0,00 €	0,00 €						
6218	Autre personnel extérieur	100 000,00 €	100 000,00 €	79 787,99 €					
6225	Indemnités comptable et régisseurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
6331	Versement transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75	Autres produits	0,00 €	0,00 €	2 128,63 €

6332	Cotisations FNAL	100,00 €	100,00 €	47,51 €	756 Libéralités reçues	0,00 €	48,36 €
6336	Cotisations CNFPT CDG	1 200,00 €	1 200,00 €	960,69 €	75888 Produits gestion courante	0,00 €	2 080,27 €
6338	Autres impôts, taxes	500,00 €	500,00 €	142,72 €			
64111	Rémunération principale Titulaires	25 000,00 €	25 000,00 €	23 331,86 €			
64112	(NBI) Sup Fam Ind Rés. tit.	500,00 €	500,00 €	244,00 €			
64113	NBI Titulaires	1 200,00 €	1 200,00 €	1 178,56 €			
64118	Autres indemnités titulaires	4 000,00 €	4 000,00 €	3 576,45 €			
64131	Rémunération principale non tit	24 000,00 €	24 000,00 €	22 755,58 €			
64132	Sup Fam Ind Rés non tit	1 200,00 €	1 200,00 €	1 142,19 €			
64511	Cotisations à l'Urssaf	11 000,00 €	11 000,00 €	10 866,67 €			
6453	Cotisations caisses retraite	10 500,00 €	10 500,00 €	9 706,47 €			
6454	Cotisations Assedic	1 000,00 €	1 000,00 €	924,46 €			
6455	Cotisations assurance personnel						
6456	Versement FNC SUP FAM	400,00 €	400,00 €	443,00 €			
6474	Versement œuvres sociales	500,00 €	500,00 €	219,00 €			
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00 €	500,00 €	170,00 €			
023	Virement investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
023	Virement à la section d'investissement						
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00 €	12 000,00 €	3 578,53 €			
65181	Primes, dot (noces - médailles travail)	3 000,00 €	3 000,00 €	1 930,00 €			
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €			
6542	Créances éteintes	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €			
65134	Aides	4 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €			
6577	Remises gracieuses	500,00 €	500,00 €	0,00 €			
65818	Autres redevances licence (familleo)	1 500,00 €	1 500,00 €	648,00 €			
65883	Deficit sur opérations	0,00 €	0,00 €	0,53 €			
65888	Charges diverses de gestion						
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	77 Produits spécifiques	0,00 €	340,00 €
673	Titres annulés	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	773 Mandats annulés	0,00 €	340,00 €
68	Dotations aux amortissements	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	775 Produits cessions d'immo.	0,00 €	0,00 €
6817	Dot. Provisions pr dépréciations actifs circulants	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €			
042	Opérations d'ordre	30 000,00 €	30 000,00 €	20 005,02 €	78 Reprises sur amortissements	30,33 €	0,00 €
675	Valeurs comptables Immobilisations						
6761	Différences sur réalisations				7817 Reprise sur dépréciations	30,33 €	0,00 €
6811	Dotations aux amortissements	30 000,00 €	30 000,00 €	20 005,02 €			
	TOTAL	355 900,00 €	355 900,00 €	275 460,20 €	TOTAL	355 900,00 €	387 701,24 €

IV – ÉTATS ANNEXÉS		
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		IV
		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	10-12-2014
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Autre matériel	4
L	Logiciel	2
L	Logiciel	2
L	Matériel de bureau	4
L	Matériel de bureau	4
L	Matériel informatique	2
L	Matériel informatique	2
L	Mobilier	10
L	Mobilier	10
L	Véhicules	4
L	Véhicules	4
		10/12/2014
		10/12/2014
		10/12/2014
		10/12/2014
		10/12/2014
		10/12/2014
		10/12/2014
		10/12/2014
		10/12/2014
		10/12/2014

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent social territorial 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educatrice de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation territorial principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

ERQUINGHEM-LYS - CCAS - CCAS DE ERQUINGHEM-LYS - CFU - 2025

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				23 048,00		
Auxiliaire de puériculture	B	MS		23 048,00	A ACCR TEMP ACTIV	CDD
TOTAL GENERAL				23 048,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-5 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-9 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concourt sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.362).
332-32 : Emplois permanents, recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.362).
333-1 : 343-3 : Collaborateurs de cabinet.
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	44 061,51
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	44 061,51

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	44 061,51
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	44 061,51

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	30 938,49	21 340,65	0,00	21 340,65
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	30 938,49	21 340,65	0,00	21 340,65
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	44 061,51			44 061,51
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	44 061,51			44 061,51
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				65 402,16

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS			IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		30 938,49	21 340,65
Ressources propres externes de l'année (a)		938,49	1 335,63
10222	FCTVA	938,49	1 335,63
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		30 000,00	20 005,02
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	324,00
281828	Autres matériels de transport	15 000,00	12 725,00
281838	Autre matériel informatique	8 000,00	4 790,78
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	423,16
28188	Autres immo. corporelles	4 000,00	1 742,08
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

